

L'ÉCHO DE ZUYDCOOTE

Octobre

ZUYDCOOTE,
ENTRE
NATURE,
PROJETS ET
ÉNERGIE
LOCALE



Photos
Ville de Zuydcoote



PROGRAMME

OCT 10/11	<i>Festival Baraqu'Ajeux*</i> LES ZÉBRILLONS DU JEU	• SALLE R. MERLE
OCT 10	<i>Permanence compostage</i> CPIE	09h30-11h30 • BASE NAUTIQUE SÉMAPHORE
OCT 17	<i>Remise des prix concours</i> LA BOURRICHE ZUYDCOOTTOISE	• SALLE LAMSTAES
OCT 18	<i>Banquet des Aînés</i> LE CCAS DE ZUYDCOOTE	12h30 • SALLE R. MERLE
	<i>Balade vélo vintage*</i>	14h00 • PLACE DE LA GARE
NOV 08	<i>Cap Rando</i> CAP SUR LA FORME	Dès 08h00 • SALLE R. MERLE
NOV 11	<i>Loto</i> LES JUDCOOT'LUSSEN	• SALLE R. MERLE
	<i>Commémoration du 11 Novembre</i> MAIRIE	11h00 • CIMETIÈRE CIVIL
NOV 12	<i>Composten dans son quartier</i> CPIE	09h00-17h00 • BASE NAUTIQUE SÉMAPHORE
NOV 14	<i>Atelier nature</i> COURTIL DES SIMPLES	• CABINET MÉDICAL
NOV 21	<i>Permanence compostage*</i> CPIE	9h30-11h30 • BASE NAUTIQUE SÉMAPHORE
NOV 21/22	<i>Manché de Noël*</i> ZUYDCOOTE EN FÊTE	• SALLE R. MERLE

*Evènement gratuit

ZOOM

Allocations étudiantes 2026

Comme chaque année, le CCAS accorde une allocation financière aux lycéens en classe de terminale et aux étudiants poursuivant leurs études. Le montant est fixé par la commission et sera versé par virement (Trésor Public) en décembre 2026.

Conditions & Éligibilité

- **Conditions** : Domicilié à Zuydcoote au 01/01/2026 & max 26 ans au 30/06/2026.
- **✓ Éligibles** : Terminales, étudiants en ou hors région dunkerquoise.
- **✗ Non éligibles** : Apprentissage & cours par correspondance.

Pièces obligatoires à joindre

- Photocopie CNI (recto/verso)
- Certificat de scolarité
- RIB au nom de l'étudiant
- Fiche de renseignements signée (*disponible en Mairie / www.zuydcoote.fr*)

Dépôt du dossier complet en Mairie :

Avant le 31 Octobre 2026

⚠ **Seuls les dossiers complets et déposés dans les délais seront examinés. Notification du montant par mail.**

Cimetière

À l'approche de la Toussaint, un petit coup de propre au cimetière.

À l'occasion de la Toussaint, le cimetière communal accueille de nombreuses familles venues se recueillir et fleurir les tombes de leurs proches.

La commune remercie toutes les familles pour leur attention et leur souhaite une belle période de Toussaint, placée sous le signe du souvenir.

Soin des sépultures

C'est une période propice pour prendre quelques instants pour redonner un peu d'éclat aux sépultures. Un nettoyage du monument, un peu de désherbage ou simplement le retrait des fleurs fanées permettent de préparer les tombes pour cette période particulière de l'année.



Entretien des abords

Et pourquoi ne pas profiter de ce moment pour jeter également un œil aux bordures de la concession ? Quelques feuilles, herbes ou petits végétaux peuvent facilement s'accumuler au fil des semaines. Un petit nettoyage des abords suffit souvent à redonner un aspect soigné à l'ensemble.

Consignes de tri : Les fleurs et végétaux retirés peuvent être déposés dans les espaces prévus à cet effet. Les différents contenants et déchets peuvent, quant à eux, rejoindre les poubelles mises à disposition dans le cimetière.

Dans le prolongement de la Vélomaritime, le Chemin des Dunes est un itinéraire particulièrement apprécié des cyclistes et des promeneurs. Afin de garantir la sécurité de tous durant la période estivale, sa circulation automobile est traditionnellement interrompue pendant l'été, avant une réouverture au 30 septembre.

Cette mesure prend tout son sens au regard de la fréquentation de l'itinéraire : près de 500 passages de vélos sont enregistrés chaque jour en moyenne sur l'année, et entre 850 à 950 passages par jour durant l'été.



1. Comment empruntez-vous le chemin des Dunes ?

- ☐ À vélo (déplacements du quotidien ou loisir)
- ☐ À pied / en course à pied / promenade
- ☐ En véhicule à moteur (voiture, deux-roues motorisé, engin)
- ☐ Je ne l'emprunte pas

2. Comment évaluez-vous la sécurité et la cohabitation entre usagers sur le chemin des Dunes lorsque les véhicules à moteur y circulent (hors période estivale) ?

- ☐ Très bonne
- ☐ Satisfaisante
- ☐ Difficile / Dangereuse pour les piétons et cyclistes
- ☐ Sans opinion

3. Quel bilan tirez-vous de la fermeture temporaire du chemin des Dunes aux véhicules à moteur durant les deux derniers étés ?

- ☐ Très positif
- ☐ Plutôt positif
- ☐ Plutôt négatif
- ☐ Très négatif

4. Concernant l'avenir du chemin des Dunes pour assurer la jonction de la véloroute, quelle option préférez-vous ?

- ☐ Option 1 — Fermeture définitive toute l'année : Interdire l'accès aux véhicules à moteur 12 mois sur 12 pour sécuriser la véloroute en permanence.
- ☐ Option 2 — Maintien de la fermeture estivale uniquement : Conserver la fermeture aux véhicules à moteur uniquement l'été et rouvrir la circulation motorisée le reste de l'année.
- ☐ Option 3 — Réouverture totale : Laisser le chemin ouvert aux véhicules à moteur toute l'année.

5. Commentaires :

Scannez moi

